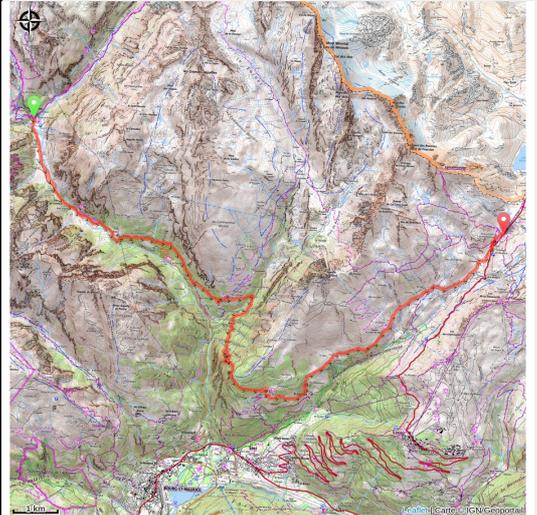


Traversée Les Chapieux au Col du Petit Saint Bernard (GTT 2)

Tarentaise - BOURG-SAINT-AURICE



No photo



Etape du Grand Tour de Tarentaise par la vallée en passant par Préfumet.

Descente dans la vallée avant de remonter vers le col du Petit-Saint-Bernard.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 7 h

Longueur : 20.8 km

Dénivelé positif : 1506 m

Difficulté : Sportif

Type : Traversée

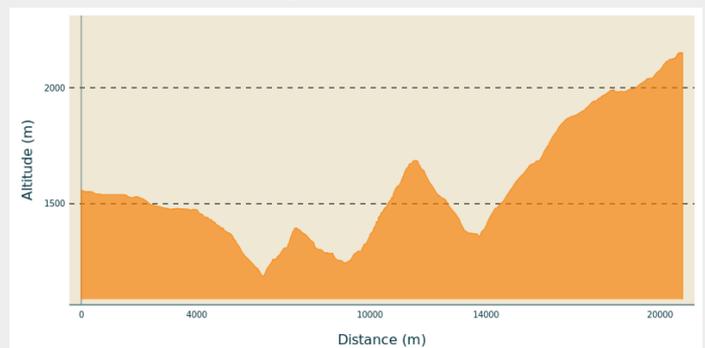
Itinéraire

Départ : Les Chapieux

Arrivée : Col du Petit Saint-Bernard

Communes : 1. BOURG-SAINT-MAURICE
2. SEEZ

Profil altimétrique



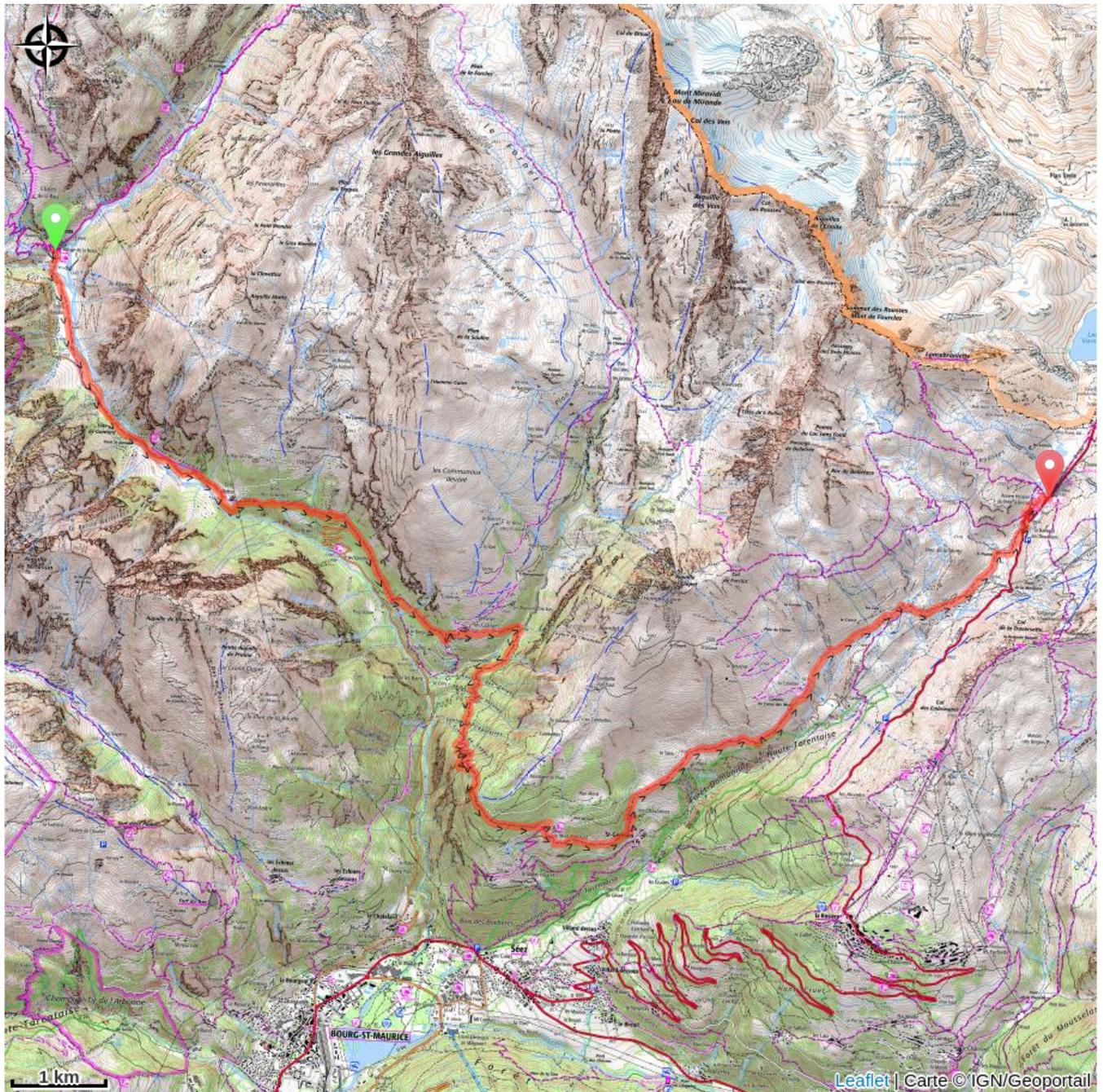
Altitude min 1188 m Altitude max 2152 m

A partir des Chapieux, descendre la route de Bourg-Saint-Maurice jusqu'au lieu-dit "Crêt Bettex". Poursuivre jusqu'à la première épingle (cote 1368) et prendre le sentier sur la gauche, dit le "Chemin du facteur", pour rejoindre le hameau de Préfumet. Suivre ensuite le sentier du Tour de Haute Tarentaise qui va au Mont-d'en-Haut (1623m). Au carrefour coté 1522, emprunter la piste en terre qui reste à flanc pour atteindre le croisement avec la route d'alpage d'où poursuivre jusqu'à la première épingle.

On retrouve alors un sentier qui remonte la rive droite du vallon et rejoint l'hospice du Petit-Saint-Bernard, bien visible à l'entrée du col.

Votre parcours reprend ensuite le Grand Tour de Tarentaise à l'étape 6.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

Une navette est proposée au départ de Bourg-Saint-Maurice, se renseigner à l'Office de Tourisme

Accès routier

Il est recommandé de commencer son itinérance à pied à partir du Col du Petit Saint Bernard.

A partir de Bourg-Saint-Maurice, suivre la D902 en direction du Cormet de Roselend. Après une douzaine de kilomètres et quelques virages, prendre la petite route sur votre droite en direction des Chapieux et de la Vallée des Glaciers.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact :

Parc national de la Vanoise

Jérôme CAVAILHES - 06.89.17.78.02 jerome.cavailhes@vanoise-parcnational.fr

ATTENTION : nidification du Gypaète barbu !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité majeure (ZSM) a été définie pour les Gypaètes barbues des Chapieux à Bourg-Saint-Maurice.

Toutes les activités dans cette zone sont à proscrire : survol motorisé ou non motorisé, ski, randonnée, chasse, escalade, etc ...

Cette espèce est particulièrement sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol d'un gypaéton, il s'est avéré nécessaire de mettre en place cette zone sensible.

Carte précise: www.vanoise-parcnational.fr/fr/download/file/10077